

Le fantasme de l'eugénisme

François Roussel

(texte publié dans le collectif *Juger la vie*, La Découverte, 2001,
version légèrement amendée, juillet 2009)

Le spectre de l'eugénisme semble hanter l'éthique médicale depuis la fin de la seconde guerre mondiale, ou plus exactement depuis une certaine mémoire des exterminations nazies dont la prégnance a fixé après-coup une évaluation très négative du terme. J. Gayon remarque à juste titre qu'aujourd'hui c'est aux sociologues, aux historiens, aux politistes, éventuellement aux philosophes qu'on demande une mise au point sur le sens du terme, ce qui n'aurait pas été le cas jusque dans les années 50 où il appartenait encore de plein droit aux médecins et aux généticiens [Gayon, 1997]. Dans son livre *Dieu, la médecine et l'embryon*, R. Frydman consacre à la question un chapitre qui, sans originalité, s'intitule « Le spectre de l'eugénisme » [Frydman, 1998]. A cette métaphore “spectrale” usée jusqu'à la corde, on a préféré ici l'analyse d'une autre formulation, « le fantasme de l'eugénisme », évoquée notamment par M. Morange dans son récent livre sur *La part des gènes*, et significative par son ambivalence même :

- pour certains, l'eugénisme repose sur un ou des fantasmes, tel le désir de purification ou d'amélioration des “lignées” humaines ; et il passe éventuellement à l'acte dans des politiques hygiénistes hier raciales, autoritaires et meurtrières, aujourd'hui individuelles, libérales et démocratiques, en fonction de normes procréatrices acceptées voire expressément demandées.

- pour d'autres, le fantasme consiste plutôt à voir l'eugénisme de retour dans les formes contemporaines de la génétique médicale, notamment à travers les procédures de maîtrise et de contrôle de la procréation : fécondation *in vitro* (F.I.V.), développement des tests de diagnostic prénatal et préimplantatoire (D.P.N., D.P.I.) thérapie génique fœtale, perspectives d'un clonage humain reproductif.

Les deux sens possibles de la formule ne s'excluent pas nécessairement, même si les affrontements sur cette question ont tendance à dessiner une ligne de partage sans conciliation possible, malgré le souhait d'un auteur comme P.-A. Taguieff [1991] de voir les analyses contemporaines sur l'eugénisme échapper aux « fantasmes » et devenir un objet serein de réflexion historique sinon politique. M. Morange n'emploie lui-même la formule qu'au passage, sans insister sur son équivocité structurelle : « Nous concluons ce livre sur le fantasme toujours renaissant, tel l'hydre

aux mille têtes, de l'eugénisme, en le confrontant aux modèles d'action des gènes que nous aurons tenté d'élaborer tout au long de cet ouvrage. » [Morange, 1998, p. 16 et l'ensemble du dernier chapitre]. De fait, son livre suit une démarche analytique qui vise pour l'essentiel à démystifier les représentations insistantes d'un « déterminisme » génétique réducteur, en essayant de cerner au plus près ce que désigne aujourd'hui la notion même de « gène ». Cet effort de clarification des termes refuse notamment les scénarios apocalyptiques qui imaginent les évolutions médicales à venir comme nécessairement eugénistes, ainsi que le soutient par exemple J. Testart dans *Des hommes probables* [1999]. Même si c'est là une tâche difficile — vu la propension du terme à générer de véritables récits de science-fiction terrifiante dont la qualité est rarement à la hauteur de leur modèle commun : *Le meilleur des mondes* d'A. Huxley — l'analyse de M. Morange a le grand mérite de ne pas céder à la facilité ou à la complaisance catastrophiste de ces scénarios.

Il est cependant nécessaire de questionner la thèse insistante d'un « retour à l'eugénisme » [Duster, 1992] dans les pratiques médicales liées à la maîtrise des « informations génétiques », si une telle maîtrise, même probabiliste dans ses attendus, induit de fait des comportements nouveaux, notamment en matière de contrôle de la procréation humaine. La démarche qui suit vise donc à analyser les implications respectives des interprétations en présence, en essayant de mettre en question ou du moins de desserrer les termes de l'alternative ainsi identifiée :

- les technologies issues de l'articulation entre P.M.A. et recherches génétiques (tests, diagnostics, thérapies ou modifications concevables, tel le clonage) seraient la réactivation d'un fantasme constitutif de l'eugénisme qui aurait maintenant les moyens de ses aspirations et qui, dans son passage à l'acte, concrétiserait les perspectives d'une "bonne naissance" à la carte entièrement médicalisée, selon des choix vécus comme individuels mais fortement déterminés en fait par des contraintes et des normes collectives intériorisées. C'est bien ainsi qu'à propos de l'allongement en France de la durée légale de l'interruption volontaire de grossesse (I.V.G.) à 12 semaines, certains médecins ou publicistes ont évoqué une « menace eugéniste » qui serait liée à la banalisation supposée de l'avortement pour raisons médicales.
- à l'inverse, voir la médecine procréative contemporaine dans l'horizon exclusif d'un « nouvel eugénisme » (même reformulé sur le mode de choix individuels) relèverait d'une obsession ou d'un remord rétrospectif qui vient se substituer à l'analyse précise des représentations et des pratiques médicales diverses en ce domaine. Comment accorder un quelconque crédit historique et théorique à une thèse qui soutient une continuité d'inspiration

eugéniste d'hier à aujourd'hui, quitte à marquer une différence d'époque en parlant d'un eugénisme « libéral », « démocratique » ou « privé » qui serait la marque distinctive du présent ? Ces expressions, devenues un lieu commun trop vite entériné, ont-elle une quelconque pertinence ? Que reste-t-il du sens du terme « eugénisme » s'il est appliqué à des configurations idéologiques et politiques aussi différentes dans leurs présupposés et leurs conséquences envisageables ?

Les tenants et les aboutissants de ces interprétations opposées sont assez bien connus [cf. Missa, 1999 ; Roussel, 1996], même si les lignes de fractures peuvent s'estomper, voire disparaître ou se recomposer autrement en fonction des évolutions de telle ou telle conjoncture nouvelle déjà évoquée : allongement de la durée légale de l'interruption volontaire de grossesse, développement des tests de diagnostic prénatal et préimplantatoire, perspective très hypothétique d'un clonage reproductif humain. Sans refaire un historique détaillé des réalités assez diverses que le terme d'eugénisme a pu désigner jusque dans les années cinquante, il est éclairant de comparer ses interprétations divergentes et de schématiser les scénarios qui en découlent. Ceux-ci se partagent en deux grandes catégories, selon qu'on estime défendable ou condamnable une forme d'eugénisme contemporain distingué de ses réalités historiques passées ; mais à l'intérieur de cet affrontement toujours vivace, il y a des variantes non négligeables dont on peut schématiquement reconstruire la logique d'ensemble en isolant trois scénarios qui autorisent des combinaisons plus complexes :

1) la version *soupçonneuse* qui va de la critique de l'eugénisme "classique" à la dénonciation des « impostures » théoriques et techniques de la génétique contemporaine (scénario plus rétrospectif que prospectif, sur le mode d'une analogie négative entre passé et présent).

2) la version *fataliste* (qu'un philosophe comme Kant nommerait « terroriste ») qui décrit les ruses infinies d'une « pulsion » humaine immémoriale prenant aujourd'hui la forme d'un nouvel eugénisme « libéral » qu'il s'agit alors de contenir autant que faire se peut (scénario prospectif obsessionnel dont le modèle fictionnel négatif reste la contre-utopie que constitue *Le meilleur des mondes* d'A. Huxley,).

3) la version *pacifiée* qui voit dans un « eugénisme ordinaire » l'horizon indépassable des procréations médicalisées (scénario probabiliste du souhaitable, selon une perspective utilitariste qui met en avant la qualité des « vies à venir »).

A partir de l'explicitation et de la discussion de ces scénarios, il sera possible de risquer une thèse qui tienne compte de l'héritage des mots comme héritage d'idées.

1) les fausses promesses d'une fausse science

Une première interprétation rétrospective de l'eugénisme prend la forme suivante : les techniques issues de la génétique contemporaine — notamment celles qui ont une traduction médicale directe — rendent plus manifeste le retour du refoulé d'une histoire de la génétique longtemps aveugle quant à la provenance de ses concepts majeurs. Dans les deux livres qu'il a récemment consacré à l'eugénisme, l'historien des sciences du vivant A. Pichot développe une thèse de cet ordre [1995 ; 2000]. Le plus récent, *La société pure. De Darwin à Hitler* se veut une analyse des idéologies politiques produites par les grandes théorisations biologiques et raciales depuis le XIX^{ème} siècle, en examinant de manière détaillée les liens constitutifs de la génétique et de l'eugénisme et en rappelant que celui-ci ne fut pas, loin de là, spécifiquement ni exclusivement nazi.

Ce rappel historique n'entraîne pas pour autant la promotion d'une nouvelle forme d'eugénisme qui serait aujourd'hui plus défendable qu'hier parce que d'une autre nature. Il s'agit à inverse de soutenir que les liens étroits et trop souvent refoulés entre théories biologiques, eugénisme et racisme se prolongent sous des formes nouvelles qu'il faut mettre à jour en dénonçant notamment ce qu'A. Pichot nomme les « bricolages » conceptuels sans réelle consistance théorique de la génétique médicale. En ce sens, il n'y a rien de nouveau sous le soleil et les promesses de la génétique contemporaine ne seraient que la reformulation d'idées anciennes, puisant sans le dire ou sans le savoir dans l'imaginaire eugéniste des époques précédentes et les reformulant autrement. L'argumentation procède selon un raisonnement analogique qu'on peut reconstituer ainsi : ce que l'eugénisme originel a été à la génétique statistique issue de la biométrie de Galton et de Pearson, les promesses de « reprogrammation » par transfert de gènes dans des cellules somatiques et germinales le sont à la génétique « activiste » d'aujourd'hui. Mais aux yeux d'A. Pichot, cet horizon des « thérapies » géniques » est tout aussi illusoire et conceptuellement inconsistants que celui de l'eugénisme galtonien rêvant d'une purification des bonnes « lignées » humaines et d'une éradication programmée et systématique des mauvaises.

La critique de ce « bricolage » conceptuel de la génétique contemporaine apparaît donc ici sans appel. Et au regard des élucubrations passées et présentes des discours moraux et politiques qui appuient leurs traductions pratiques sur des notions-clé de la biologie (hasard, sélection naturelle ou intentionnelle, concurrence et lutte pour la survie, stratégies adaptatives « égoïstes » ou « altruiste » ...), cette critique n'est évidemment pas sans fondements — même si le sous-titre du livre d'A. Pichot, *De Darwin à Hitler*, présuppose des continuités dont on attendrait

qu'elles soient questionnées plutôt qu'entérinées sans véritable distinction des niveaux d'analyse. Or, même si les rappels historiques sont souvent éclairants sur des points circonstanciés, les présupposés qui orientent la démarche d'ensemble apparaissent réducteurs et en porte-à-faux par rapport à l'objet d'étude : les rapports entre science et idéologie. A. Pichot montre avec précision que tout discours reçu comme scientifique, particulièrement dans le champ de la biologie, se construit dans des contextes idéologiques qu'il prolonge ou reformule ; mais il semble croire, assez curieusement, que ces liens ne devraient pas exister et qu'une science véritable exclut par principe tout contenu idéologique — ce qu'à ses yeux la génétique a toujours été incapable de faire, aujourd'hui comme hier. Cette conception de ce que devrait être une science « purifiée » de toute scorie est liée à la manière très cavalière, voire désinvolte, dont A. Pichot définit l'idéologie : « J'appelle « idéologie » une mauvaise philosophie, quelques méchantes idées mal articulées, mais suffisamment simplistes pour être saisies — et suffisamment démagogiques pour être approuvées — par le plus grand nombre et se trouver, par cela même, cautionnées dans les usages sociaux qu'on en fait » [Pichot, 1995].

Une définition aussi large et approximative ne peut qu'homogénéiser les réalités historiques et politiques diverses qualifiées d'eugénistes et identifiées finalement à l'histoire même de la génétique et des notions qu'elle a forgées. D'où une analyse qui aboutit finalement, contre les simplifications ou falsifications dénoncées par A. Pichot, à une série de simplifications inversées tout aussi discutables, postulant par exemple une continuité évidente entre la pensée de Darwin et les formes les plus diverses de ce qu'on nomme uniformément le « darwinisme social », notamment l'eugénisme originel forgé et théorisé par Galton. Sans soutenir l'hypothèse d'un Darwin totalement étranger et imperméable à ce contexte idéologique — comme le font certains défenseurs inconditionnels de sa pensée [P. Tort, 1992, p. 13-46] — il reste nécessaire de reprendre plus attentivement l'analyse de ce qu'A. Pichot nomme judicieusement des « romans anthropologiques », autrement dit ces récits angoissés qui, tout au long du XIX^{ème} siècle, ont proliférés sur le thème d'une « dégénérescence » supposée de l'espèce humaine ou de ses meilleures « lignées », et donc conséquemment sur la nécessité d'une « régénération » impulsée par une action politique résolue. C'est bien là que se situe de fait le véritable point de convergence entre un certain discours médical et l'eugénisme proprement dit : un imaginaire de la dégénérescence généralisée (phobie de la transmission et de la multiplication des « tares » héréditaires),

imaginaire qui a constitué à l'évidence une part non négligeable de la biologie de l'hérédité dans son histoire effective.

Plus significatif encore des dérapages de la relecture critique ou soupçonneuse défendue et pratiquée par A. Pichot : la volonté salubre de lever les « dénégations » historiques de l'histoire récente de la génétique en vient à dissocier, de manière étrange et forcée, les formes diverses de racisme, les conceptions eugénistes et l'antisémitisme nazi. Dans ses diverses analyses, il rappelle à juste titre que les exterminations collectives massives du régime nazi ont d'abord porté sur les handicapés et les malades mentaux, avant d'être "étendues" aux tziganes et aux juifs alors que ces derniers ne rentraient pas dans les classifications biologiques raciales dominantes du nazisme. Mais au lieu d'éclairer l'enchevêtrement complexe de ces diverses composantes idéologiques au regard des pratiques de sélection et d'extermination programmées et mises en œuvre par le régime nazi, A. Pichot ne semble retenir pour le présent que le refoulement concernant l'extermination des handicapés, éclipsée à ses yeux par une mémoire trop exclusivement centrée sur la seule *Shoah*, autrement dit le meurtre de masse des populations juives en Europe. D'où cette formulation délibérément provocante : « De ce fait, on finit par avoir l'impression que ce qui est reproché aux nazis, c'est moins leur programme de biologie politique (...) que de l'avoir étendu aux juifs, pour qui il n'avait pas été initialement prévu. Et que, sans cette extension, personne n'aurait rien trouvé à redire au dit programme » [Pichot, 2000, p. 420].

Outre ses curieuses implications ou sous-entendus concernant l'exclusivité sélective d'une mémoire juive aveugle aux autres formes d'extermination, une telle affirmation annule sans le moindre scrupule historique toutes les critiques morales et politiques du racisme eugéniste, avant même ses formes plus spécifiquement nazies — même s'il faut reconnaître par ailleurs que ces critiques étaient effectivement très minoritaires dans le monde des généticiens, de gauche comme de droite, largement acquis aux diverses thèses eugénistes. On touche là une dimension plus trouble de l'évaluation présente de l'eugénisme passé, qui montre l'envers discutable de ce type de scénario trop enclin à vouloir jouer les redresseurs de tort, au risque d'être pris à son propre jeu.

2) le scénario fictionnel : la reproduction "calibrée".

Au delà de ses formulations douteuses, la tonalité rétrospective de ce premier scénario rappelle néanmoins utilement que l'eugénisme déborde de beaucoup sa radicalisation nazie, et qu'il a inspiré une grande diversité de pratiques politiques menées dans la

plupart des pays occidentaux, mais aussi au Brésil et au Japon, dès le début du XX^{ème} siècle et même après la seconde guerre mondiale. Ces pratiques allaient de mesures d'eugénisme “négatif” (lois restrictives d'immigration sur fond d'idéologie raciale, stérilisation forcée ou encouragée de populations ciblées, meurtres discrets de malades mentaux) jusqu'aux tentatives d'eugénisme “positif” par recherche des meilleurs “croisements” pour la reproduction humaine, sur le modèle de l'élevage animal — tentatives limitées dans leur passage à l'acte (les *Lebensborn* nazis) ou dérisoires initiatives comme celle des banques de sperme de prix Nobel, à partir d'une idée suggérée dès 1935 par le généticien H. Muller dans son livre *Hors de la nuit*.

Dans son effort pour lever le refoulement de cette histoire, A. Pichot cite un bref passage de ce livre célèbre qui porte sur la perspective d'une « ectogénèse », c'est-à-dire d'une procréation humaine totalement “extériorisée” et “technologisée” : « En contrôlant le développement, la gémellité, la taille, etc., de l'embryon, la durée et les autres conditions de la grossesse et du travail, on déterminerait des changements considérables dans nos méthodes et dans nos habitudes relatives à la production des enfants — ce qui permettrait d'en mieux contrôler le choix, en attendant que se réalise la condition idéale de l'ectogénèse complète, où le développement de l'oeuf s'effectuerait entièrement en dehors de la mère » [Pichot, 1995].

Un tel fantasme technologico-politique de la « reproduction » humaine induit par contre-coup la trame du second scénario qui, en fonction des récentes évolutions de la médecine procréative, en poursuit la description systématique sur un mode fictionnel volontairement terrifiant. C'est ainsi que certains chercheurs et praticiens des procréations médicalement assistées (P.M.A.) ont commencé à s'interroger publiquement — et dans l'après-coup d'une réussite technique indéniable — sur les dimensions inquiétantes de la F.I.V. (fécondation *in vitro*) et l'inévitable relance des perspectives eugéniques qu'elle comporte : maîtrise purement technique de la reproduction humaine, sélection rendue possible des “meilleurs” embryons grâce au diagnostic prénatal et préimplantatoire (D.P.N. et D.P.I.), élimination de ceux qui seraient catalogués comme « à risque », reproduction qualitativement “calibrée” dans l'hypothétique perspective d'un clonage reproductif devenu pratique ordinaire. Ce scénario prospectif, développé avec une constance méritoire par un auteur comme J. Testart [1994 ; 1999], repose sur l'affirmation d'une continuité eugéniste des visées médicales, sociales et politiques de la P.M.A. articulée à diverses technologies génétiques. Cette thèse, développée et systématisée dans son dernier livre, *Des hommes probables* [Testart, 1999], se présente ainsi comme une relecture

du passé éclairant un futur de plus en plus inéluctable. La trame y est encore plus explicitement inspirée du *Meilleur des mondes* que dans ses précédents ouvrages : il s'agit de dessiner par anticipation les contours politiques d'un développement entièrement technologisé de la procréation en fonction d'une pratique généralisée du D.P.I. intégrant la pratique (encore imaginaire) du clonage reproductif humain.

La veine science-fictionnelle de ce type de scénario — dont on trouve maintes versions simplifiées [cf. Rifkin, 1998] — peut apparaître un peu courte et convenue. Mais son discours justificatif semble s'infléchir dans un sens particulier : il ne s'agit plus simplement de dénoncer les résurgences de l'eugénisme sous des formes démocratiques inédites par rapport à ses versions autoritaires dans la première moitié du XX^{ème} siècle ; il s'agit bien davantage de prendre acte d'une « pulsion viscérale » des hommes à la maîtrise de leur reproduction, pulsion inscrite dans des pratiques culturelles immémoriales (Sparte, Rome ...) et qui se trouve démultipliée par les modernes P.M.A. Dans cette fiction terrifiante du « meilleur des mondes génétique » à venir, la généralisation du clonage reproductif apparaît alors comme l'aboutissement d'une pulsion d'emprise à laquelle une médecine dénaturée donnerait les moyens d'une réalisation effective [Testart, 1999, p. 78 sq.].

En un sens, ce type de scénario semble réduire l'opposition entre ceux qui approuvent l'émergence d'un « nouvel eugénisme » médical et ceux qui, comme J. Testart, en dénoncent précisément la perspective d'autant plus dangereuse qu'elle apparaît démocratique, libérale, individualisée, à l'inverse de l'eugénisme ancien clairement identifiable dans sa dimension politique coercitive explicite et revendiquée. Mais ce scénario ne fait que radicaliser l'opposition entre un « idéal » naturaliste de la « procréation aléatoire » qui n'ose pas toujours assumer sa touchante mais fausse naïveté (un homme, une femme, un enfant issu d'une combinatoire génétique hasardeuse) et une « pulsion d'emprise » qui place toute la médecine procréative moderne sous le signe d'un eugénisme débridé répondant aux désirs normatifs de l'humanité ordinaire.

Dans cette vision résignée au pire, on peut reconnaître la version modernisée d'une dénonciation de la servitude volontaire dont ce type d'analyse se nourrit avec une certaine délectation négative, comme le montre la remarque désabusée sur le « cheptel humain » dans le livre précédemment consacré par J. Testart à Jean Rostand, *Des grenouilles et des hommes* [1996] et, plus significative encore, la référence dans son dernier livre aux analyses du philosophe G. Agamben : « En gagnant (...) des libertés et des droits dans leurs conflits avec les pouvoirs centraux,

les individus préparent à chaque fois simultanément une inscription tacite, mais toujours plus profonde, de leur vie dans l'ordre étatique, offrant ainsi une assise nouvelle et toujours plus terrible au pouvoir souverain dont ils voudraient s'affranchir » [Testart, 1999, p.263], Dans un scénario littéralement huxléien, cette thèse est entérinée sans le moindre questionnement critique, suggérant que les hommes ne chérissent rien tant que les moyens de leur asservissement, y compris sous la forme d'un nouveau pouvoir médical implacablement normatif mais « librement » consenti, voire appelé par cette humanité commune.

Ce qui apparaît plus nettement alors, c'est la propension à ne concevoir les pratiques présentes et à venir de la procréation politiquement contrôlée que sur fond exclusif de gestes transgressifs dont l'utopisme délirant des promesses technologiques serait l'horizon indépassable. Tout se passe comme si une phrase d'A. Huxley, souvent citée, avait pris magiquement une valeur de vérité indiscutable : « Les utopies apparaissent comme bien plus réalisables qu'on ne le croyait autrefois et nous nous trouvons devant une question bien autrement angoissante : comment éviter leur réalisation définitive ? ». Cette phrase pourrait de fait venir s'ajouter au *Dictionnaire des idées reçues* amorcé par Flaubert ; A. Huxley ajoutait d'ailleurs dans la réédition ultérieure de son livre : « Peut-être un siècle nouveau commence-t-il, un siècle où les intellectuels et la classe cultivée rêveront un moyen d'éviter les utopies et de retourner à une société moins parfaite et plus libre ». A l'encontre de cette crainte de voir se réaliser le cauchemar du “meilleur des mondes génétique” — et donc en rupture avec le caractère faussement évident de ce lieu commun qui explique en partie le succès médiatique des thèses de J. Testart, le troisième scénario mobilise un horizon utopique qui interprète tout autrement les formes passées et surtout présentes de l'eugénisme.

3) le réalisme utopique des « vies à venir »

On peut en effet aborder de manière plus apaisée les perspectives d'un « nouvel eugénisme » liés aux procréations médicalisées, en tant qu'il se différencie profondément des pratiques autoritaires de sélection et d'éradications des facteurs supposés pathogènes à l'échelle de populations humaines entières. Une telle perspective se situe résolument hors de l'horizon cauchemardesque du précédent scénario car elle veut se tenir au plus près des pratiques médicales réelles et en donner une grille d'interprétation ouverte, sans présupposer un avenir fatalement et exclusivement asservi aux transgressions destructrices de la “techno-science” médicale. Les thèses de Philip Kitcher, notamment

dans *The Lives to Come : The Genetic Revolution and Human Possibilities* [1996] apparaissent tout à fait représentatives de cette démarche où il s'agit d'abord d'éviter les affrontements idéologiques en privilégiant une analyse des raisons ordinaires qui président aux choix individuels et collectifs d'une certaine *qualité* des « vies à venir ». Dans cette perspective l'eugénisme est défini de manière très générale comme « une tentative, pour un certain groupe, de façonner la composition génétique de ses descendants conformément à un certain idéal » [Kitcher, 1997].

On peut évidemment estimer qu'une telle définition neutralise de manière naïve et dangereuse les réalités les plus violentes des pratiques eugénistes rappelées ci-dessus ; elle traduit surtout une approche morale utilitariste plus attentive à des estimations graduées qu'à des jugements principiels tranchés sur le bien et le mal. Mais au delà de cette neutralisation discutable, la démarche est intéressante parce qu'elle envisage une pluralité de scénarios entre lesquels elle se donne la possibilité de distinguer le fictionnel, le plausible, le probable, sans s'interdire de préciser ce qui est souhaitable et ce qui est à redouter. Ainsi, ceux qui défendent la perspective d'un “nouvel eugénisme médical” démocratique, libéral, individuel, font valoir le renforcement du libre choix de procréer, sans discrimination de principe mais en connaissance de cause (conseil génétique prénatal, souci d'une « qualité de vie » minimale des enfants à naître), Contre l'analyse d'un auteur comme A. Pichot, cette thèse s'appuie sur l'idée que la génétique moderne a rompu avec le fantasme — caractéristique de l'eugénisme originel — d'une dégénérescence des meilleures “lignées” humaines et qu'elle s'intègre aujourd'hui à des pratiques médicales prévisionnelles et préventives ordinaires.

P. Kitcher soutient sans réserve l'idée que l'eugénisme ainsi entendu est l'horizon indépassable de ce qu'il nomme « les vies potentielles » et que les choix futurs de la procréation se situent aujourd'hui à l'intérieur de ce cadre général auquel on ne peut se dérober puisque le refus de choisir des critères est encore une façon de choisir : « Les gens croient d'abord qu'il est possible d'éviter l'eugénisme — après tout on peut aussi renoncer à s'informer. C'est une illusion. Choisir de ne pas recourir aux tests prénataux, c'est donner une plus grande valeur aux vies qui ne sont pas conçues, et c'est faire un choix eugénique. L'eugénisme est une pratique qui consiste à essayer de modifier la distribution des caractères dans la génération suivante selon certains critères d'évaluation des vies potentielles » [Kitcher, 1997]. C'est également en ce sens qu'il affirme que « nous avons perdu notre innocence génétique » — faisant vraisemblablement par là écho à une formule attribuée à Oppenheimer pour qui les physiciens avaient « perdu leur innocence » à Hiroshima.

En fait cette formule de la perte d'innocence est assez récurrente dans la culture politique américaine et ne paraît pas vraiment éclairante ici, sauf pour souligner l'entrée dans une forme accrue de responsabilité comme contrepartie d'une nouvelle forme de connaissance. Mais P. Kitcher en tire une autre conséquence plus intéressante ou plus significative : on ne peut plus faire comme si cette connaissance génétique n'était pas à notre disposition ; et ceci vaut pour les patients tout autant que pour les médecins concernés à un titre ou à un autre par la procréation. Ce qui revient à dire que les techniques de dépistages génétiques, même privées de moyens thérapeutiques efficaces, nous contraignent à agir dans un cadre de décision qui, d'une manière ou d'une autre, relève de cette définition large de l'eugénisme refusant le sens exclusivement négatif du terme pour le situer dans l'horizon positif quoique problématique d'une « médecine prédictive » [sur cette dernière expression, cf. Rufffié, 1994].

Ce raisonnement amène P. Kitcher à parler d'un « eugénisme utopique », expression qui le distingue de l'eugénisme originel théorisé par Galton et de celui des pratiques coercitives, voire meurtrières (USA, Suède, Allemagne, Japon ...) qui en ont été des « traductions » politiques tout au long du XX^{ème} siècle. L'utopie n'est pas ici entendue comme un modèle idéal de société, ni évidemment comme un contre-modèle (utopie négative), mais plutôt comme l'horizon juridico-politique d'un libéralisme éthique « Nous nous représentons un eugénisme utopique où les parents potentiels peuvent faire leur choix de manière réfléchie, sans être forcés par les normes des autres ou les préjugés de la société. Nous supposons que ces gens jugeront la qualité de la vie potentielle et qu'ils considéreront les effets pour les personnes déjà nées, pour les enfants, pour eux-mêmes, pour ceux qui devront aider l'enfant qui viendra » [Kitcher, 1997].

On voit bien quelles objections viennent immédiatement à l'esprit contre une analyse si expressément optimiste ou positive : refus de relativiser et d'affaiblir des principes intangibles de style kantien comme la « non-instrumentalisation » des personnes, même potentielles ; difficulté d'accepter que le contenu des décisions se dissolve dans le formalisme trompeur des situations ainsi envisagées comme relevant d'un improbable « meilleur des mondes possibles » où chacun agirait librement et positivement en toute connaissance de cause. Et, dans la continuité d'un héritage critique toujours vivant, bien au delà d'une épistémologie de stricte tradition française, on pourrait opposer à l'abstraction idéalisée de cette évaluation utilitariste toute la réflexion sur la pression des normes collectives en matière de santé, et les rapports complexes entre « le normal » et « le pathologique » [Canguilhem, 1966].

L'analyse de P. Kitcher est pourtant moins naïve que ces formulations ne le laissent penser ; elle incite de fait à reprendre plus attentivement la réflexion sur les rapports entre ancien et nouvel eugénisme. Sa conception de ce qu'il nomme « les vies potentielles » est au cœur d'une réflexion sur le développement de la médecine prédictive qui serait alors le véritable horizon de ce « nouvel eugénisme ». Par ailleurs le caractère formel et neutralisé de son évaluation des formes historiques d'eugénisme laisse ouvert les différents scénarios envisageables, y compris les pires : comme Kitcher ne manque pas de le remarquer lui-même, rien ne garantit que l'utopie libérale de ce nouvel eugénisme empêche de retomber dans des formes anciennes, notamment si les nouveaux moyens de la médecine procréative se conjuguent à des inégalités sociales accrues qu'elles relaieraient dans des dispositifs institutionnels.

On peut donc critiquer le caractère trop “lisse” ou abstrait de cette approche qui ne cherche pas à recourir aux charmes de la science-fiction pour anticiper ce qui vient dans la crainte et le tremblement des scénarios transgressifs. Mais précisément l'avantage est alors d'éviter la facilité, voire la complaisance des discours qui, dénonçant les fantasmes de toute-puissance de la “techno-science” déchaînée mise au service de pulsions d'emprise, peuvent être eux-mêmes considérés comme une expression de ce fantasme : ils font comme si les techniques, médicales ou autres, n'étaient jamais reliées à des formes institutionnelles juridiques et politiques qui vont bien au-delà d'un simple encadrement des pratiques et qui, de fait, leur donnent ou leur retirent leur puissance, sinon leur « toute-puissance ». La diffraction des formes d'eugénisme réel ou pensable, pour discutable qu'elle soit quant à ses présupposés politiques et philosophiques, permet au moins de comprendre ou de rappeler que l'analyse des technologies ne peut être séparées des autres formes de l'artifice humain, notamment de cet artifice par excellence qu'est le droit [cf. Iacub, 2002].

Héritage de mots, héritage d'idées

Dans un article plus récent, J. Gayon remarque, en le déplorant, que les usages contemporains du terme « eugénisme » lui confèrent surtout une valeur de « fétiche », objet magique et dangereux qui sert alors de repoussoir. Il conclut alors son analyse sur la nécessité de ne pas ostraciser le terme : « En tant qu'il regarde vers le passé, il nous rappelle où il ne faut point revenir. Il nous permet aussi de ne pas nous laisser hypnotiser par le futur, et de le regarder en face. Les mots ne sont pas coupables par eux-mêmes, il n'y a que des actes coupables » [Gayon, 1999]. Cette formulation fait écho aux thèses de P. Kitcher et elle ne prétend

évidemment pas clore la réflexion. On peut néanmoins soutenir une position différente en tirant quelques enseignements de la mise en regard des différents scénarios évoqués ci-dessus.

Il y a d'abord le fait que chacun contient des éléments qui sont effectivement à l'œuvre dans les pratiques médicales contemporaines, indépendamment de l'horizon interprétatif plus large qu'ils tracent dans des sens divergents. Mais il ne s'agit pas de prétendre faire le tri entre les éléments de réalité et les extrapolations hasardeuses voire fantasmatiques, comme si l'on disposait d'un critère indiscutable permettant d'isoler les composantes délirantes ou simplement imaginaires de ces scénarios pour ne conserver que le pur factuel des pratiques. Il s'agit plutôt de faire droit aux questions que chacun ne manque pas de faire apparaître et qui montrent les aspérités et les ombres du paysage contemporain des P.M.A. Si les critiques d'A. Pichot à l'endroit des fausses promesses de la génétique ont une dimension polémique mal maîtrisée dont on a déjà souligné les "dérapages", certains éléments des anticipations terrifiantes du second scénario ne peuvent être balayées d'un revers de main sous prétexte de fantasmes directement puisés dans la science-fiction.

Même si on ne partage pas à ce propos les visées polémiques de J. Testart dans son dernier livre [Testart, 1999, p. 122sq], comment ne pas être attentif par exemple aux questions précises que pose l'organisation juridique des transferts de gamètes ? L'anonymat des donneurs, entériné en France par les lois de 1994, a pour contrepartie inévitable un pouvoir médical de sélection, de tri et d'appariement qui, toute distance maintenue, ne peut empêcher de faire penser aux formulations platoniciennes bien connues de la *République* (459a sq) sur les meilleurs géniteurs à sélectionner en vue de la procréation — formulations appuyées par ailleurs sur une défense du « mensonge bénéfique » comparé à un *pharmacôn*, c'est-à-dire à un remède qui peut aussi être un poison. S'il apparaît excessif de parler de « mensonge médical » organisé à cet égard, on peut en revanche se demander quelle est la contrepartie du secret, dans ce domaine comme dans d'autres (accouchement sous X, réticence à communiquer aux patients leur dossier médical) ? Sans défendre nécessairement une transparence totale en la matière, le questionnement est légitime sur ce point précis : l'écart entre les pratiques et les discours nourrit nombres de fantasmes dont on pourrait faire l'économie à condition de faire la clarté sur les réalités plus triviales de ces pratiques. Mais cela oblige à un minimum de formalisation des raisons et des critères de décision en matière de P.M.A.

Concernant enfin le dispositif d'évaluation avancé par P. Kitcher pour distinguer les différentes formes d'eugénisme, sans refuser l'usage du terme pour qualifier les pratiques de la médecine

procréative contemporaine, l'objection majeure reste la difficulté à dissocier héritage de mots et héritage d'idées : on peut estimer [cf. Thomas, 1995 ; Roussel, 1996] que l'eugénisme est irrémédiablement lié sinon aux pratiques d'extermination de masse qui en ont constitué une réalité politique impliquant d'autres composantes idéologiques, du moins à une phobie de la dégénérescence qui se nourrit des thèses sur l'inégalité des races ou des « lignées » humaines. L'articulation des deux dimensions est cependant à étudier spécifiquement selon des contextes historiques singuliers : l'héritage culturel et institutionnel de l'eugénisme américain n'est pas celui du nazisme ou celui des pays scandinaves, même si sur un certain plan les discours idéologiques peuvent se recouvrir et se confondre. Une certaine littérature de langue française a naguère proposé les « solutions » eugénistes les plus radicales alors même que les pratiques médicales de type eugéniste ont été beaucoup plus anodines en France que dans la plupart des autres pays concernés [cf. Carol, 1995].

Dans cette perspective de rappel historique des significations, soutenir comme P. Kitcher qu'on ne peut plus agir aujourd'hui hors d'un cadre général d'ordre eugénique attentif à la « qualité » individuelle des « vies à venir » renforcerait plutôt les inquiétudes de sociologues ou de politistes spécialistes de l'histoire des sciences [Duster, 1991 ; Lindee et Nelkin, 1998]. Ce « nouvel eugénisme » resterait pris dans un héritage où les classifications hygiénistes et raciales continuent de nourrir implicitement les politiques de santé publique et les pratiques médicales, au delà même de celles qui relèvent spécifiquement de la procréation assistée. Le tableau apaisé que construit l'approche utilitariste de P. Kitcher serait alors indissociable d'un envers beaucoup plus tourmenté à propos duquel il n'est pas faux de parler de refoulement au moins partiel dans les mémoires institutionnelles des administrations de la santé, notamment aux U.S.A.

Tenant compte de cette objection majeure qui porte sur les significations historiques et conceptuelles du terme, la démarche qui cherche à construire analytiquement des éléments d'interprétation comparatistes des politiques eugénistes effectives apparaît néanmoins plus stimulante que les scénarios dénonciateurs marqués par une certaine confusion des arguments et des visées polémiques — scénarios auxquels elle offre une réelle alternative pour comprendre la spécificité des pratiques médicales contemporaines. Sans se réfugier complaisamment dans une rhétorique de la déploration prophétique et catastrophiste, il est donc nécessaire d'être le plus attentif possible à cette histoire refoulée de l'eugénisme institutionnel, tout en faisant prévaloir une évaluation précise des divers paramètres en jeu et des acteurs

concernés par cette nouvelle « économie de la santé » que la médecine procréative rend aujourd'hui plus identifiable.

Bibliographie

- Canguilhem G. (1966), *Le normal et le pathologique*, PUF, Paris.
- Carol A. (1995) *Histoire de l'eugénisme en France*, Seuil, Paris.
- Duster T. (1992) *Retour à l'eugénisme*, Kimé, Paris.
- Feingold J. (1997) *Précis de génétique humaine*, Hermann, Paris.
- Frydman R. (1998) *Dieu, la médecine et l'embryon*, O. Jacob, Paris.
- Gayon J. (1997) « Eugénisme » in *Précis de génétique humaine*, Hermann, Paris, p. 459-483.
— (1999), « L'eugénisme hier et aujourd'hui », *Médecine-Science*, n° 6-7, p. I-VI.
- Iacub, M. (2002) « La civilisation des techniques », in *Le crime était presque sexuel*, Erès, Paris, p. 181-186.
- Kitcher P. (1996) *The Lives to Come*, Simon & Schuster, New-York.
— (1997), communication dactylographiée d'un colloque organisé à Dijon sur « L'eugénisme après 1945 : formes nouvelles d'une doctrine périmée » ; les actes de ce colloque ne sont pas encore publiés.
- Lindee S. et Nelkin D. (1998) *La mystique de l'ADN*, Belin, Paris.
- Missa J.N. (1999) *De l'eugénisme d'Etat à l'eugénisme privé*, De Boeck Université, Bruxelles
- Morange M. (1998) *La part des gènes*, O. Jacob, Paris.
- Pichot A. (1995) *L'eugénisme, ou les généticiens saisis par la philanthropie*, Hatier, coll. "Optiques/Philosophie", Paris.
— (2000) *La société pure. De Darwin à Hitler*, Flammarion, Paris.
- Rifkin J. (1998) *Le siècle des biotechnologies*, La Découverte, Paris.
- Roussel F. (1996), « L'eugénisme, analyse terminée, analyse interminable », *Esprit*, juin 1996, p. 26-54.
- Ruffié J. (1994) *Naissance de la médecine prédictive*, O. Jacob, Paris
- Taguieff P.-A. (1991), « L'eugénisme : du fantasme au débat », *Pouvoirs*, n° 56.
- Testart J. (1986) *L'oeuf transparent*, Flammarion, Paris.
— (1994) *Le magasin des enfants*, Gallimard, rééd. "Folio-Actuel", Paris.
— (1999) *Des hommes probables*, Seuil, Paris.
- Thomas J.-P. (1995) *Les fondements de l'eugénisme*, PUF, Paris.
- Tort P. (1992) *Darwinisme et société*, PUF, Paris.